

Table des matières

Notice biographique.....	7
Chronologie.....	11
Paris en 1871 — Plan schématique	16
Les Huit journées de mai derrière les barricades.....	19
Chapitre premier.....	24
Chapitre II.....	43
Chapitre III.....	62
Chapitre IV.....	81
Chapitre V.....	97
Chapitre VI.....	110
Chapitre VII.....	128
Chapitre VIII.....	161
Chapitre IX.....	189
Appendice.....	223
Armée d'opération.....	246

Les Huit journées de mai derrière les barricades

Le cadavre est à terre et l'idée est debout.
V. HUGO.

Cette première édition est un simple cadre que les témoins oculaires sont appelés à remplir. Notre but principal en la publiant est de réunir le plus de renseignements possible pour servir à l'histoire authentique des Journées de Mai.

Elles n'ont été jusqu'à présent racontées que par les vainqueurs. Nous espérons que quelque relation de derrière les barricades viendrait protester contre de ridicules récits. Après quatre mois, personne n'élevant la voix, c'est un devoir croyons-nous, de provoquer une enquête.

Nous l'ouvrons aujourd'hui en produisant tous les faits que nous tenons de *sources certaines*.

Nous n'avons admis et nous n'admettrons que des témoignages directs, sévèrement contrôlés. Aussi nous ne faisons appel, pour l'édition prochaine, qu'aux seules dépositions des survivants de cette lutte, et nous accepterons avec reconnaissance les informations, les rectifications et les lumières qu'ils voudront bien nous communiquer.

Le 19 avril 1871 la Commune publia le manifeste suivant, qui renferme le programme de principales réformes

Les Huit journées de mai

communales, sociales et politiques pour lesquelles elle fut instituée :

La Commune a le devoir d'affirmer et de déterminer les aspirations et les vœux de la population de Paris, ainsi que de préciser le caractère du mouvement du 18 mars, incompris, inconnu, calomnié par les hommes politiques qui siègent à Versailles.

Cette fois encore, Paris travaille et souffre pour la France entière, dont il prépare, par des combats et des sacrifices, la régénération intellectuelle, morale, administrative et économique, la gloire et la prospérité.

Que demande-t-il ?

La reconnaissance et la consolidation de la république.
L'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de la France, assurant à chacune l'intégralité de ses droits et à tout Français le plein exercice de ses facultés et de ses aptitudes, comme homme, comme citoyen, comme travailleur.

L'autonomie de la Commune n'aura pour limites que le droit d'autonomie pour toutes les autres communes adhérentes au contrat dont l'ensemble doit assurer l'uniformité française.

Les droits inhérents à la Commune sont : le vote du budget communal des recettes et des dépenses ; la fixation et la répartition de l'impôt ; la direction des services locaux, de la police intérieure et de l'enseignement ; l'administration des biens appartenant à la Commune ; le choix par l'élection ou le concours, avec responsabilité et droit permanent de contrôle et de révocation des magistrats et fonctionnaires communaux de tout ordre ; la garantie absolue de la liberté individuelle, de la liberté de conscience et de la liberté du travail ; l'intervention

permanente des citoyens dans les affaires communales par la manifestation de leurs idées, par la libre défense de leurs intérêts ; des garanties données à ces manifestations par la Commune, seule chargée de surveiller et d'assurer le libre et juste exercice du droit de réunion et de publicité ; l'organisation de la défense urbaine et une garde nationale élisant ses chefs et veillant seule au maintien de l'ordre dans la cité.

Paris ne demande rien de plus, à titre de garanties locales, à la condition, bien entendu, de retrouver dans la grande administration centrale et une délégation des Communes fédérales la réalisation et la pratique des mêmes principes.

Mais à la faveur de son autonomie, et profitant de sa liberté d'action, il se réserve d'opérer comme il l'entendra chez lui les réformes administratives et économiques que réclame la population, de créer les institutions propres à développer et à propager l'instruction, la production, l'échange et le crédit, d'universaliser le pouvoir et la propriété suivant les nécessités du moment, le vœu des intéressés et les données fournies par l'expérience.

Nos ennemis se trompent ou trompent le pays, quand ils accusent Paris de vouloir imposer sa volonté ou sa suprématie au reste de la nation et de prétendre à une dictature qui serait un attentat contre l'indépendance et la souveraineté des autres communes.

Ils se trompent quand ils accusent Paris de poursuivre la destruction de l'unité française, constituée par la Révolution. L'unité, telle qu'elle nous a été imposée jusqu'à ce jour par l'empire, la monarchie et le parlementarisme, n'est que la centralisation despotique, intelligente, arbitraire ou onéreuse. L'unité politique, telle que la veut Paris, c'est l'association volontaire de toutes les initia-

Les Huit journées de mai

tives locales, le concours spontané, libre, de toutes les énergies individuelles, en vue du but commun, qui est le bien-être, la liberté et la sécurité de tous.

La révolution communale commencée par l'initiative populaire, le 18 mars, a inauguré une ère nouvelle de politique expérimentale, positive, scientifique. C'est la fin du vieux monde gouvernemental, clérical, militariste, fonctionnariste, la fin de l'exploitation, de l'agiotage, des monopoles, des privilèges auxquels le prolétariat doit son servage et la patrie ses malheurs et ses désastres.

La lutte engagée entre Paris et Versailles est de celles qui ne peuvent se terminer par des compromis illusoire ; mais l'issue n'en saurait être douteuse. La victoire, poursuivie avec une indomptable énergie par la garde nationale, restera à l'idée et au droit.

Nous en appelons à la France avertie que Paris en armes possède autant de calme que de bravoure, qu'il soutient l'ordre avec autant d'énergie que d'enthousiasme, qu'il se sacrifie avec autant de raison que d'héroïsme, qu'il ne s'est armé que par dévouement pour la liberté et la gloire communes.

Que la France fasse cesser ce sanglant conflit. C'est à la France à désarmer Versailles par une manifestation solennelle de son irrésistible volonté.

Appelée à bénéficier de nos conquêtes, qu'elle se déclare solidaire de nos efforts ; qu'elle soit notre alliée dans ce combat qui ne peut finir que par le triomphe de l'idée communale ou par la ruine de Paris.

Quant à nous, citoyens de Paris, nous avons mission d'accomplir la révolution moderne la plus large et la plus féconde de toutes celles qui ont illuminé l'histoire ; nous avons le devoir de lutter et de vaincre.

Les Huit journées de mai

Tels furent les hommes et le drapeau qui luttèrent à outrance pendant les Journées de Mai contre les idées, les institutions et les généraux de l'Empire.

CHAPITRE PREMIER

Le dimanche 21.

Le concert des Tuileries. — Ducatel. — Entrée des Versaillais. — La dépêche de la guerre. — Vanteries de M. Thiers. — L'armée communaliste. — Les chefs. — Le 18 mars. — Le Comité central. — Conflits de pouvoirs. — L'armement. — L'état-major. — Les services spéciaux. — La porte Maillot. — Ni ordre ni discipline. — Cluseret, Rossel, Delescluze. — La véritable valeur de l'armée. — Panique. — Occupation du Trocadéro et de la Muette. — Les Versaillais s'étendent dans Paris. — Leur plan.

Le dimanche 21 mai, à deux heures de l'après-midi, plus de huit mille personnes assistaient au concert donné dans le jardin des Tuileries au profit des veuves et des orphelins des gardes nationaux morts pour la Commune. Ce concert, annoncé depuis plusieurs jours, devait avoir lieu place de la Concorde ; mais le samedi soir, on avait jugé prudent de ne pas exposer l'auditoire aux obus versaillais qui dépassaient de beaucoup le rond-point des Champs-Élysées.

Les femmes en grande toilette remplissaient les allées. Le ciel était radieux. Au-dessus de l'Arc de Triomphe voltigeaient les panaches de fumée des boîtes à mitraille. Les obus faisaient rage à moins de cinq cents mètres, sans que le public, tout entier à l'excellente musique de la garde nationale, daignât le moins du monde s'en émouvoir.

À quatre heures et demie, le lieutenant-colonel d'état-major X¹ monta sur l'estrade, d'où le chef d'orchestre dirigeait ses treize cents musiciens, et dit textuellement :

Citoyens, M. Thiers avait promis d'entrer hier à Paris. M. Thiers n'est pas entré ; il n'entrera pas. Je vous convie pour dimanche prochain 28, ici, à la même place, à notre second concert au profit des veuves et orphelins.

À cette heure, quatre heures et demie, l'avant-garde des Versaillais entra par la porte de Saint-Cloud.

Depuis quelques jours, les Versaillais campaient au pied des remparts, depuis Montrouge jusqu'à la porte Maillot. Les forts d'Issy, de Clamart, de Vanves, du petit Vanves, avaient succombé. Auteuil, Passy, le Point-du-Jour, étaient violemment bombardés, et de nombreux obus tombaient au Trocadéro. En outre, les soldats faisaient de ce côté de grands travaux d'approche. Leurs attaques, leurs succès, l'importance stratégique de cette position, qui est la clef de Paris, tout indiquait que l'assaut serait donné sur ce point et qu'il serait prochain. Mais la lassitude avait gagné les plus énergiques. Les mêmes bataillons de la garde nationale étaient sur pied depuis tantôt deux mois. Les mêmes hommes avaient soutenu sans être relevés tout le poids de la guerre. À bout de forces, découragés par leurs échecs constants, mécontents de leurs officiers, ils avaient perdu leur premier élan et jusqu'à leurs habitudes de vigilance. Aussi, le dimanche 21 mai, à trois heures de l'après-midi, il n'y avait ni un officier ni une sentinelle à la porte de Saint-Cloud.

1. Nous avons dû, on le comprendra, nous imposer certaines réserves dans le récit de ces événements, par exemple supprimer les noms propres.

Les Huit journées de mai

Le capitaine de frégate Trèves se trouvait à ce moment dans les tranchées, à deux cents mètres du mur des fortifications, tandis que les soixante et dix pièces de Montretout, la batterie de Breteuil, celle des Quatre-Tourelles, d'Issy et de Meudon, faisaient converger leurs feux sur la porte de Saint-Cloud. Bien que cette partie du rempart criblée d'obus et de mitraille fût à peu près intenable, le silence de la ville l'étonna. Personne ne répondait, ni artillerie, ni mousqueterie, quand, vers trois heures, un homme vêtu en bourgeois apparut au-dessus du bastion 64, agitant un mouchoir blanc et poussant des cris que le vacarme de l'artillerie empêchait d'entendre. Cependant, Trèves crut distinguer ces mots :

— Venez, il n'y a personne.

— Qui êtes-vous ? dit Trèves.

— Je suis Ducatel, piqueur des ponts et chaussées et ancien officier d'infanterie de marine. Paris est à vous si vous voulez le prendre ; faites entrer vos troupes, — tout est abandonné.¹

Le commandant traversa le pont-levis dont un obus avait brisé les chaînes, pénétra dans l'enceinte et, guidé par Ducatel, il visita les bastions de gauche et de droite, et constata une évacuation complète ; il entra dans les maisons voisines et s'assura qu'elles n'étaient point gardées. Revenant aussitôt dans sa tranchée, Trèves télégraphia aux généraux Douai et Vergé ce qui venait de se passer, et une heure après, le feu des batteries versaillaises ayant été suspendu, il rentra dans l'enceinte avec une section du génie.

1. Extraits d'une relation publiée par *la Liberté* et qui valut à Ducatel la croix de la Légion d'honneur et une aumône du *Figaro*.

Vers cinq heures, les détachements de ligne les plus rapprochés de la porte entrèrent dans Paris ; les canons des remparts furent immédiatement sortis de leurs embrasures et retournés contre la ville. Le reste de la division Douai suivit, couronnant les bastions 66, 65, 64 et une partie du bastion 63. Du haut du Mont-Va-lérien, M. Thiers, le maréchal Mac-Mahon et l'amiral Pothuau, qui étaient arrivés en curieux à quatre heures et demie, contemplaient ce triomphe inattendu. À six heures, le général Vinoy recevait à Versailles la dépêche suivante :

Le corps Douai entre à Paris, par la porte de Versailles, entre les bastions 65 et 66. La division Bruat suivra et occupera ses positions. Faites prendre les armes à la division Faron.

À sept heures et demie du soir, il y avait déjà vingt mille hommes dans l'enceinte de Paris.

Vers six heures, un messager effaré apporta une dépêche au ministère de la Guerre. Elle venait de Dombrowski. Il annonçait l'entrée des Versaillais, et cependant il répondait de tout.

Le délégué fit aussitôt prévenir le Comité de salut public. La Commune était en séance. Le Comité lui envoya un de ses membres. X entra, demanda solennellement la parole et au milieu d'un silence de mort lut la dépêche. Un grand tumulte s'ensuivit. On se sépara peu après pour aller aux renseignements, les uns pleins de résolution et d'enthousiasme, les autres plus qu'abattus.

Pendant ce temps, Delescluze avait envoyé un messager à l'Arc de Triomphe, d'où il était évidemment impossible d'apercevoir un mouvement de troupes aussi

Les Huit journées de mai

facile à cacher, et la dépêche suivante fut affichée dans la soirée :

L'observatoire de l'Arc de Triomphe nie l'entrée des Versaillais ; du moins il ne voit rien qui y ressemble. Le commandant Renard, de la section, vient de quitter mon cabinet et affirme qu'il n'y a eu qu'une panique, et que la porte d'Auteuil n'a pas été forcée ; que si quelques Versaillais se sont présentés, ils ont été repoussés. J'ai envoyé chercher onze bataillons de renfort, par autant d'officiers d'état-major, qui ne doivent les quitter qu'après les avoir conduits au poste qu'ils doivent occuper. DELESCLUZE

Presque à la même heure, M. Thiers adressait aux préfets et à toutes les autorités civiles et militaires, la circulaire suivante à afficher dans toutes les communes :

Versailles, 21 mai, 7 h. 30 du soir.

La porte de Saint-Cloud vient de *s'abattre sous le feu de nos canons*. Le général Douai s'y est *précipité* et il entre en ce moment dans Paris avec ses troupes. Les corps des généraux Ladmirault et Clinchant s'ébranlent pour le suivre.

Cette dépêche était rédigée, on le voit, de manière à flatter l'amour-propre des troupes. M. Thiers ne voulait pas avouer que l'entrée dans Paris était due à une simple surprise. Depuis, continuant ces fanfaronnades, il a couvert de fleurs l'armée de Mac-Mahon. « Elle s'est révélée aux yeux du monde », a-t-il dit à la Chambre. « Les généraux qui ont conduit l'entrée à Paris sont de grands hommes de guerre. » Et il l'a passée en revue sous les yeux

des Prussiens, victorieux et gouailleurs. Il n'est pas nécessaire d'attendre le jugement de l'histoire pour faire justice de ces exagérations.

La Commune n'eut point d'armée véritable, c'est-à-dire un ensemble solide de discipline, de science et d'entrain courageux. Certes, ni l'entrain ni le courage ne manquèrent aux fédérés, mais la discipline, des chefs, une administration. Instituée pour l'étude et le travail, antithèse de la centralisation et de la dictature, la Commune, si prompte à relever tous les services publics, était incapable d'improviser une organisation militaire. Ce fut même l'habileté de Versailles de l'entraîner sur les champs de bataille où sa défaite était assurée. Réduite pour se défendre à manier les mêmes armes que la monarchie, la Commune n'avait point les ressources de son savant despotisme. Cette révolution politique et sociale ne comportait pas et ne pouvait susciter de génie militaire. La prise d'armes du 18 mars avait été aussi spontanée que le 14 juillet 1789. À la nouvelle du coup d'État manqué, les bataillons républicains s'étaient trouvés descendus dans la rue poussés par le même instinct secret, sans autre but que de défendre la République, sans mot d'ordre, sans chefs, à tel point qu'ils errèrent au hasard une partie de la journée. Le Comité central, pris à l'improviste autant que le gouvernement, se réunit fort tard¹, hésita des heures entières, enfin nomma Lullier général en chef. La situation voulait

1. Rue Basfroid, au faubourg Saint-Autoine, très loin ainsi de Montmartre. Il était donc matériellement impossible que le Comité put prendre aucune part à l'exécution des généraux. Clément-Thomas fut arrêté à quatre heures, fusillé à quatre heures et demie, et sa mort entraîna celle de Lecomte, demandée depuis le matin par les soldats de ce général. Le Comité central est tout aussi responsable de ces événements que la municipalité du 14 juillet 1789 pouvait l'être de la mort de Flesselles, Foulon, Berthier, etc., etc.